

Morges



Cette villa, à la rue du Sablon, devrait prochainement être démolie comme deux autres maisons auparavant. ALAIN ROUÛCHE

Les CFF préparent déjà la gare de demain

Deux maisons ont été rasées à côté des halles CFF. Il s'agit des prémices du futur quartier de Morges Gare-Sud

Lauriane Barraud

L'incroyable mue prévue à la gare, qui verra la démolition, puis la reconstruction d'immeubles flambant neufs pour 1000 habitants et 600 emplois, n'est pas encore formellement lancée. Pourtant, en coulisses, on prépare déjà cet important chantier prévu sur plusieurs années. Des signes sont en effet déjà clairement visibles du grand public.

Dernièrement, les deux maisons attenantes aux halles CFF, sises à la rue du Sablon, ont été réduites en poussière. Encore debout, la troisième - occupée jusqu'à peu par une locataire - devrait connaître le même sort prochainement. «Il ne s'agit pas du démarrage réel du chantier de Morges Gare-Sud, mais ces démolitions font partie d'une étape préparatoire», souligne d'emblée Vincent Jaques, syndic de Morges, tout en rappelant qu'il faudra encore un peu de temps avant de

voir un ballet de pelleuses à la gare (*lire l'encadré*).

Eviter les squatters

Les CFF, propriétaires des parcelles, ont souhaité prendre les devants pour pouvoir démarrer ce vaste chantier une fois que tous les signaux seront au vert. «Ces bâtiments étaient insalubres et nous ne voulions pas les remettre en location», explique Daniel Hurni, chef de projet aux CFF. De plus, nous voulions aussi éviter que ces maisons ne soient occupées par des squatters.»

Dans ce dossier, l'ancienne région fédérale n'a pas traîné. En avril dernier, au terme d'un concours d'architecture, elle avait dévoilé le futur visage de cette portion de ville amenée entièrement à changer. Pour mémoire, le projet des

CFF - estimé à plus de 200 millions de francs - prévoit la construction de quatre bâtiments, dont deux longeront les voies de chemin de fer. Une maison de quartier, un hôtel, une école, des bureaux, un poste de police, des logements ou encore des appartements protégés y seront intégrés. Le tout pour accueillir 500 habitants et quelque 300 employés. Côté calendrier, les premiers locataires devraient pouvoir emménager à l'horizon 2020.

P+R provisoire

Mais avant, les CFF devront venir à bout d'un véritable puzzle. La difficulté est de pouvoir maintenir un parking P+R tout au long du chantier. «La première étape consistera à démolir les halles CFF et le bâtiment UCAR pour y créer un

P+R provisoire à la place, poursuit Daniel Hurni. Nous pourrions ainsi commencer à construire le premier bâtiment, le long des voies, là où se trouve aujourd'hui le P+R actuel. Outre des logements, le nouvel immeuble accueillera un parking couvert.» Ce futur P+R disposera de 310 places contre 240 actuellement. Cette hausse permettra d'atténuer, du moins en partie, la longue liste d'attente pour obtenir une place, estimée aujourd'hui à six ans.

Quant au reste du quartier, à savoir l'îlot situé au sud de la gare, il sera développé par l'autre propriétaire foncier, le fonds de placement SIMA que gère UBS. Ce dernier devrait démarrer son projet architectural, par le biais d'un concours, une fois que le plan partiel d'affectation Morges Gare-Sud sera définitivement entré en force. Le fonds en question espère pouvoir entamer les travaux à l'horizon 2017-2018.

Enfin, par rapport aux locataires et commerçants qui devront partir pour laisser place aux nouveaux bâtiments, le fonds précise qu'il «entend tout mettre en œuvre pour leur proposer des logements ou des locaux de substitution à Morges ou dans la région, sur le modèle des expériences positives réussies ailleurs dans des situations similaires.»

Une maison à pigeons sur la place Perdtemps

Un abri pour 42 volatiles sera construit au centre de Nyon. La Ville entend ainsi se donner les moyens de maîtriser l'évolution de la population de pigeons

La structure ne passera pas inaperçue. Arrondie, elle mesurera plus de 5 mètres de haut pour une largeur variant de 4,9 à 3 mètres. A l'intérieur, cette drôle de construction en bois abritera 42 casiers pour permettre aux pigeons de nidifier. La Ville de Nyon met en effet à l'enquête son projet de pigeonnier qui sera situé sur la place Perdtemps, entre la ludothèque et la petite place de jeux, dans un coin du grand parking. La construction est estimée à 40 000 francs.

«Ce projet s'inscrit dans le plan de gestion de la population de pigeons dans la ville», avertit Maxime Trolliet, ingénieur de l'environnement au Service communal des travaux et de l'environnement. Concrètement, l'infrastructure doit permettre de concentrer les nids des volatiles en un seul endroit pour mieux les surveiller. En cas de surpopulation, les œufs seront poinçonnés pour éviter qu'ils ne se développent. «Cette stérilisation mécanique a l'avantage que le pigeon continuera de couvrir un moment son œuf et retardera d'autant sa pro-

chaine couvée», explique Maxime Trolliet. «Il s'agit d'une gestion écologique de ces oiseaux», précise le municipal Olivier Mayor.

Oiseau opportuniste, le pigeon devrait rapidement trouver le chemin du pigeonnier pour y installer son nid. Des mesures d'éloignement seront également prises pour les déloger de leur lieu de nidification actuelle. A l'intérieur du futur abri, ils recevront la visite d'employés de la voirie qui auront été formés en conséquence. Outre l'intervention sur les œufs, ceux-ci auront la tâche de suivre l'évolution de la population et leur état sanitaire, ainsi que d'assurer l'entretien de la construction.

A noter que l'aménagement d'un second pigeonnier est prévu dans le cadre des travaux de restauration du temple qui sont en cours. Pour les habitants et les commerçants nyonnais, ses équipements sont un soulagement puisqu'ils doivent aussi réduire les nuisances liées à ces oiseaux. «C'est une question de salubrité. Certains endroits sont réellement dégoûtants», reconnaît Olivier Mayor, évoquant certaines façades du centre qui sont souillées par les déjections des oiseaux. Des habitants se plaignent aussi de la gêne sonore des oiseaux qui ont installé leur nid trop près des balcons ou des fenêtres des chambres à coucher. **R.E.**

Bassins poursuit sa lutte contre la péréquation

La Commune conteste le mode de financement du SDIS Gland-Serine, avec qui elle préfère passer un contrat de prestation

En mars dernier, le Conseil communal de Bassins votait son adhésion à l'Association intercommunale de défense incendie de sa région (SDIS Gland-Serine) mais en refusait les statuts. Pour la Municipalité et son syndic, Didier Lohri, il n'est pas question de payer une participation basée sur le système du franc par habitant tant que la péréquation vaudoise ne change pas. Se faisant, Bassins n'est plus en ordre avec l'ECA. Pour se mettre en conformité, elle a choisi de négocier un contrat de prestations avec le SDIS, à l'instar de deux autres Communes vaudoises. La procédure est en cours. La défense incendie des habitants reste garantie.

Mais pourquoi l'irréductible village de Bassins a-t-il autant de réticence à rejoindre les diverses associations intercommunales de sa ré-

gion? «Parce que la péréquation génère des inégalités de traitement entre les communes-centres et les autres», assure Didier Lohri. Et de citer Gland comme exemple, qui reçoit l'équivalent de 550 francs par habitant, et Bassins 150. «Auparavant cela se justifiait par le fait qu'une ville offrait des prestations aux plus petites communes en contrepartie, comme un service de police ou de défense incendie. Avec ces associations intercommunales, cela n'est plus le cas. Le système le plus juste serait le paiement relatif au point d'impôt.»

Didier Lohri défend sa position depuis des années aux quatre coins du canton. Avec cette affaire du SDIS, il espère se faire directement entendre par la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. «Bassins ne refuse pas de payer une prestation pour le feu, mais on veut payer le juste prix. Au bout du compte, on ne paiera peut-être pas moins que les autres mais on aura défendu notre position jusqu'au bout. Il faut une certaine cohérence en politique.» **Y.M.**

Premiers travaux en 2016

● Avant de démarrer le chantier, des étapes doivent encore être franchies. Le plan partiel d'affectation Morges Gare-Sud a été validé au dernier Conseil. Il doit désormais être ratifié par le Conseil d'Etat. Puis les CFF devraient soumettre, en 2015, leur projet à l'enquête. Ils

espèrent ainsi pouvoir démarrer les travaux à l'automne 2016. L'ex-régie a en effet conclu un accord avec Nadège et Philippe Fehlmann, locataires des halles CFF et directeurs d'Arvinis, qui disposent de deux ans avant de partir une fois que le PPA aura été validé par le Canton.

Nyon Routes fermées au centre-ville

Il reste à poser le revêtement final sur la rue de la Morâche, son giratoire et le bas de l'avenue Edouard-Rod pour mettre un terme au chantier du secteur de la gare de Nyon. Ce travail sera effectué lundi et mardi prochains. D'importantes restrictions de trafic seront alors adoptées. Lundi dès 6 h 30 et jusqu'à 6 h le lendemain, la rue de la Morâche et son giratoire seront fermés à toute circulation. Mardi dès 6 h 30 jusqu'à 6 h le lendemain, il en sera de même de l'avenue Alfred-Cortot et son giratoire. **R.E.**

Il a dit «Ceux qui organisent des réceptions au Paléo préfèrent la Grande Scène aux Arches»

Stéphane Python, responsable des infrastructures, à propos de l'abandon d'un étage dédié aux réceptions dans la tribune en face de la scène des Arches



Bremblens Des photos dans le jardin

L'été des quatre Jeudis reprend ses droits à Bremblens. Comme de coutume depuis quelques années, l'Association Le Jardin de la Photographie invite les passionnés de photos à une projection d'images sous les étoiles. Le tout sur un écran géant placé dans un jardin. La première soirée est prévue demain, dès 19 h, avec la projection des photos de Bernard Dubuis et de Patrick Gillieron Lopreno. Suivront trois autres Jeudis du jardin, le 24 juillet, le 7 et le 21 août. Infos: www.lejardindela photographie.ch. **E.BZ**

Le chiffre 161,64

Il s'agit du nombre de tonnes d'ordures ménagères qui ont été collectées, l'an passé, dans la commune de Tolochenaz. L'introduction de la taxe au sac est particulièrement visible dans le village, puisqu'en 2012 ce sont 322,63 tonnes d'ordures ménagères qui avaient été collectées. Quant au ramassage des déchets verts, il est passé de 171,14 tonnes en 2012 à 230,55 tonnes l'an passé. Par contre, pour la même période, le ramassage du papier et du carton a baissé en passant de 100,01 tonnes à 84,97 tonnes. **L.B.**

District de Nyon Aides financières à l'innovation

Le Conseil régional du district de Nyon a créé un fonds à l'innovation. Il offre chaque année des soutiens financiers à une ou plusieurs structures du district. Pour l'édition 2014, l'appel à candidatures est lancé. Les porteurs de projet ont jusqu'au 31 octobre pour envoyer leur dossier au Conseil régional. En 2013, c'est Sensima Inspection, une PME de microélectronique fondée en 2009 à Gland, qui a touché une aide. Son patron, Bernard Revaz, a apprécié de bénéficier d'une plus grande visibilité. **Y.M.**

Les vignes en train

Morges L'Office du tourisme propose de découvrir l'univers viticole en petit train avec des explications sur la vigne, la visite d'une cave ainsi que la dégustation de vins. Demain, de 17 h 30 à 19 h 30, ce sera le domaine de Terre-Neuve de Saint-Prex qui sera à découvrir. Départ au débarcadère de Morges. Infos au 021 801 32 33. **L.B.**

Huilier en herbe

Sévery L'huilerie propose de découvrir les dessous du métier d'artisan huilier. Les personnes intéressées à découvrir toutes les facettes de cette profession pourront le faire samedi sur place. Inscriptions obligatoires. Informations sur www.huilerie-de-severy.ch.